

# CALENDRIER DES AUDIENCES PUBLIQUES DE PROCÉDURE EN NULLITÉ ET EN DÉCHÉANCE DE MARQUES

Les audiences ont lieu à l'INPI,  
 15 rue des Minimes  
 92677 Courbevoie

DATE	HEURE	RÉFÉRENCE DOSSIER	NOMS DES PARTIES <i>demandeur / défendeur</i>	TITRE CONCERNÉ <i>Numéro national</i>	NATURE DE LA REQUÊTE <i>nullité / déchéance</i>
18/10/2021	14H30	DC 21-0003	CHATEAU BERGER COSMETIQUES / PRODUITS BERGER	1492441	Déchéance
		DC 21-0004	CHATEAU BERGER COSMETIQUES / PRODUITS BERGER	682443	Déchéance
		DC 21-0005	CHATEAU BERGER COSMETIQUES / PRODUITS BERGER	99797575	Déchéance
		DC 21-0006	CHATEAU BERGER COSMETIQUES / PRODUITS BERGER	3249508	Déchéance
		DC 21-0007	CHATEAU BERGER COSMETIQUES / PRODUITS BERGER	3337612	Déchéance
		DC 21-0009	CHATEAU BERGER COSMETIQUES / PRODUITS BERGER	3747348	Déchéance
		DC 21-0010	CHATEAU BERGER COSMETIQUES / PRODUITS BERGER	4006756	Déchéance
		DC 21-0011	CHATEAU BERGER COSMETIQUES / PRODUITS BERGER	4057870	Déchéance
15/11/2021	14H30	DC 20-0154	DIRECT PARE BRISE / MEGA 6W 3ME ORGANISATION	4024406	Déchéance

# VOTRE VENUE À L'INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE MESURES SANITAIRES À CONNAÎTRE

Vous venez sur le site de l'INPI à Courbevoie.

Voici les mesures sanitaires en vigueur que nous vous remercions de bien vouloir respecter.

Depuis le 9 août 2021, le pass sanitaire peut être requis pour accéder, notamment, à des séminaires professionnels quand il accueille 50 personnes ou plus. Selon l'objet de votre venue, le pass sanitaire peut donc être exigé (QR Code lisible au format numérique ou papier). La personne en charge de l'événement vous en informera au préalable.

1. L'entrée se fait **uniquement par le 15 rue des Minimes** (et par le parking qui reste ouvert aux visiteurs véhiculés: suivre la sortie Hall A).
2. Lorsque vous arrivez dans le hall, **rendez-vous directement à l'accueil**.
3. Présentez **votre pièce d'identité à l'agent d'accueil**, en la disposant de façon lisible au travers de l'hygiaphone.
4. L'agent vous remettra un masque papier. Si vous portez un masque en arrivant, il vous sera demandé de le retirer et de le jeter dans une poubelle dédiée (s'il est à usage unique) ou le ranger dans votre sac (masque en tissu).

Lors de votre venue à l'INPI, nous vous remercions d'appliquer les mesures suivantes :

- ▶ **Porter le masque papier remis à l'entrée** lors de vos déplacements et pendant toute la durée de votre venue à l'INPI.
- ▶ **Suivre les consignes données** par la personne qui vous accueillera.
- ▶ **Respecter les marquages au sol et la distanciation physique.**
- ▶ **Jeter tout élément à risque** (mouchoirs, masques, lingettes) dans les poubelles à pédale spécifiquement dédiées et disponibles à tous les étages.